

Bordeaux,  
le 14 mars 2017

## Communiqué de presse

---

### **Bordeaux Euratlantique concrétise son orientation culturelle avec deux projets phares**

**Bordeaux-Euratlantique a reçu vingt-six dossiers de candidatures pour son appel à manifestation d'intérêt (AMI) concernant la réalisation de « folies » sur le territoire de l'OIN. L'EPA a également créé un fonds de dotation, Cré'Atlantique, dont le conseil d'administration vient de valider les critères de sélection des projets.**

**Les créations de folies et du fonds confirment la volonté de l'EPA d'apporter une dimension artistique à l'aménagement des nouveaux quartiers.**

Lancé début décembre à l'occasion du SIMI, l'AMI « faites des folies » vise à produire de petits bâtiments de 100 à 400 m<sup>2</sup>, au design artistique et destinés à accueillir des activités en lien avec la vie du quartier comme une crèche, un théâtre pour enfants, un club de jazz, etc. Les porteurs de projets, architectes, artistes et designers intéressés avaient jusqu'au 20 janvier 2017 pour déclarer leur intérêt auprès de l'EPA.

Elément fort de l'identité de chacun des quartiers, les folies visent à créer la surprise au sein d'une architecture sobre, en continuité avec celle de la ville de pierre. Elles s'inscrivent dans l'identité culturelle et artistique du territoire de l'OIN.

#### **L'EPA co-fondateur d'un fonds de dotation, une première...**

Bordeaux-Euratlantique appuie son engagement pour la culture en créant le fonds de dotation Cré'Atlantique avec le Groupe Bernard. L'objectif de cet outil de mécénat culturel ? Soutenir la créativité sur le territoire, donner accès à l'art sous toutes ses formes auprès du plus grand nombre et contribuer au développement de modèles économiques pérennes dans les secteurs créatifs. L'EPA invite tous les acteurs du territoire promoteurs immobiliers à prendre part au financement de projets artistiques et créatifs à travers l'abondement à ce fonds de dotation.

Le conseil d'administration de Cré'Atlantique a récemment validé les critères d'intervention du fonds ; pour être retenus les porteurs de projets devront ainsi démontrer la cohérence de l'intervention du fonds et la valeur ajoutée pour le territoire du projet soumis ainsi que son modèle économique. Des critères complémentaires viennent s'ajouter à cette liste comme la pérennité, l'impact social, la répliquabilité, la bonne articulation entre le porteur de projet et les acteurs locaux, les caractères innovants et participatifs du projet.

La première action du fonds sera annoncée le 18 mai lors de l'inauguration de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes, mécène du fond.

Au-delà des enjeux architecturaux et d'usage, trois axes forts motivent Bordeaux-Euratlantique dans cette orientation culturelle : développer les filières d'économie créative, créer de l'emploi et favoriser la cohésion sociale au sein des quartiers. Plusieurs actions concrétisent déjà cette politique comme l'implantation d'œuvres d'art, l'installation d'équipements culturels, le travail avec les structures culturelles locales pour les inaugurations, le recours à l'artisanat pour la signalétique, l'accueil de résidence d'artistes et de manifestations artistiques sur les sites en mutation.

**Bordeaux-Euratlantique** est l'une des plus vastes opérations d'aménagement de France avec **plus de 730 ha** sur les communes de Bordeaux, Bègles et Floirac. **Opération d'intérêt national (OIN)**, elle est menée par l'Etablissement public d'aménagement (EPA) Bordeaux-Euratlantique créé en 2010. Avec une **programmation exigeante de 2 500 000 m<sup>2</sup>** de logements, bureaux et équipements publics, ce sont à terme **40 000 nouveaux habitants** et **30 000 nouveaux emplois** qui sont attendus sur ce territoire au sud de la métropole bordelaise. Les représentants de l'Etat, les présidents du conseil régional de la Nouvelle Aquitaine, du conseil départemental de la Gironde et de Bordeaux Métropole et les maires des communes de Bègles, Bordeaux et Floirac, siègent au sein du conseil d'administration de l'EPA Bordeaux-Euratlantique, présidé par la vice-présidente de Bordeaux Métropole en charge du développement économique et adjointe au maire de Bordeaux. L'EPA est engagé aux côtés de tous les acteurs d'attractivité économique de Bordeaux au sein de la marque Magnetic Bordeaux.

Contact presse : Marion Le Fur  
marion.lefur@bordeaux-euratlantique.fr  
05.57.14.44.86 - 06.38.98.29.00